

A Crucetta

Bulletin de la Tradition Catholique en Corse

LE SALUT PAR SUPPLÉANCE

Au regard de l'actualité, il y a de quoi d'interroger sur la place de l'Eglise catholique en tant que structure visible : peut-on aujourd'hui la considérer comme l'arche de salut par excellence ? Ou faut-il la voir seulement comme une solution de salut parmi d'autres puisque ces autres sont proclamées comme tout aussi valables ? Derrière ces deux questions s'en pose une autre : Jésus-Christ est-il le seul Sauveur ?

Depuis le concile Vatican II, il est de bon ton, dans le milieu ecclésiastique, de relativiser théoriquement l'importance de la structure ecclésiale. Dieu est évidemment libre de sauver qui il veut, de la manière qu'il veut, avec les moyens qu'il veut : personne n'en a jamais douté. Mais, de ce pré-supposé, nombreux en déduisent la moindre utilité de l'Institution catholique pour le salut. Or il s'agit là d'une grave erreur.

Vatican II affirme clairement à divers endroits que l'Eglise, entendue comme structure catholique, possède la plénitude de la Vérité et des moyens de salut. Cela signifie que celui qui appartient à l'Eglise catholique dispose de ce qui est le mieux pour son salut. Il n'a pas besoin d'aller voir ailleurs : il a le meilleur sur place. Et il est dans l'intérêt de tout homme d'y recourir... Ce point-là ne peut pas être contesté. Il est

dogmatique, fondé sur l'Ecriture, les textes du Magistère et la Tradition.

Que faut-il dire alors à ceux qui se trouvent en dehors de la structure ecclésiale ? Sont-ils condamnés irrévocablement ? Certes, non. Ils peuvent être sauvés. Mais de quelle manière ?

Les solutions théologiques proposées au sortir du dernier concile conduisent dans des impasses, parce qu'elles n'arrivent pas à établir un lien correct entre la structure ecclésiale et le salut des personnes qui se situent en dehors d'elle. Il existe pourtant une bonne réponse : toute personne, apparemment hors de la structure catholique, se sauve certainement quand elle peut y être rattachée par suppléance.

Cette distinction entre ce qui est de la règle habituelle imposée par Dieu (être dans la structure catholique pour se sauver) et la suppléance permet d'envisager sereinement l'apostolat aux périphéries. Celles-ci n'ont pas la plénitude que l'Eglise catholique entend leur apporter. Elles possèdent parfois quelques traces de salut sur lesquelles s'appuie la suppléance. S'il y a lieu de s'en émerveiller, ce n'est que pour annoncer plus franchement le salut en Jésus-Christ par la structure catholique de son Eglise.

Abbé Hervé Mercury.

MON PETIT DOIGT M'A DIT



Le jeudi 15 août, la fête de l'Assomption a été célébrée avec allégresse aussi bien à Ajaccio qu'à l'Ile-Rousse. De part et d'autre, une cinquantaine de personnes ont pieusement participé à la Messe et offert à la Vierge Marie leurs hommages et leurs salutations. L'Assomption manifeste, en effet, la victoire de Notre-Dame restée inébranlablement fidèle dans sa profession au Christ, à la fois Dieu et homme, Sauveur du monde. Marie est une créature comme nous. Elle nous montre qu'il est possible de demeurer ferme dans la foi et de vivre de la charité divine quand on se laisse guider par Dieu tout au long de sa vie. L'exemple qu'elle nous donne nous invite à la prendre pour mère afin qu'elle nous apprenne à faire de même dans le monde d'aujourd'hui.



Samedi 31 août, les exercices de la neuvaine préparatoire à la fête de la Nativité de la Vierge Marie ont débuté. La Messe de ce jour étaient ceux de la Vierge au samedi. L'abbé Mercury a commenté brièvement le texte de la Sagesse divine appliqué par la liturgie à Marie. La Vierge est celle qui nous introduit maternellement dans la contemplation de la Sagesse qu'elle a parfaitement assimilée au cours de sa vie.

Le lendemain dimanche, la célébration de la Messe a été suivie par un salut du Très Saint Sacrement, la récitation des litanies de la Vierge Marie et une dizaine de chapelet. Le reste du chapelet a été laissé à l'initiative des familles.

Chaque jour de la neuvaine, du 2 au 7 septembre, la Messe de 18 h 00 a été précédée par la récitation du chapelet et des litanies. Lundi, l'abbé Mercury a prêché sur le privilège de l'Immaculée Conception. Dès le premier instant de son existence, Marie a été préparée, corps et âme, à devenir la Mère de Dieu. Mardi, le prédicateur a montré que c'est la

raison pour laquelle elle a reçu

le nom de Marie qui, selon saint Bernard, signifie *étoile de la mer*. C'est elle qui guide les navigateurs que nous sommes sur les flots tumultueux de la vie dans ce monde. Mercredi, notre desservant a parlé sur la présentation de la Vierge au temple. Notre-Dame vient avec une grande allégresse dans le lieu de la Présence divine afin d'y goûter la beauté et la profondeur de la Sagesse de Dieu.

Jeudi, la scène de l'Annonciation a retenu toute



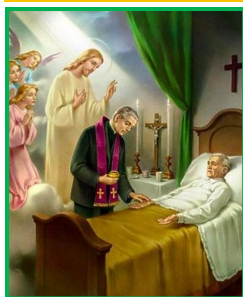


l'attention. Comment une fille, seule et si jeune, a-t-elle pu prendre une décision aussi lourde de conséquences pour l'humanité ? Elle se soumet avec simplicité au bon vouloir de Dieu, prête à donner tout ce qu'il faudra pour le salut du monde. Vendredi, le privilège de la royauté est venu compléter cette contemplation des grandeurs de Marie. La Vierge est reine par

décision de son Fils et elle règne sur tous les anges et tous les hommes. Nous sommes donc ses serviteurs, occupés à réaliser tous ses vœux de vertu et de progrès spirituel. Samedi, l'abbé Mercury a abordé le fait que Marie est considérée comme la médiatrice de toute grâce. Par volonté expresse du Christ, tout don de Dieu passe des mains de Jésus dans celles de sa sainte

Mère afin de lui donner toujours un rôle privilégié dans l'œuvre de notre salut.

Dimanche 8 septembre, la Messe de la Nativité de la Vierge Marie a été célébrée à Ajaccio à 10 h 00 et également à 18 h 00. La procession a suivi la Messe vespérale. Elle s'est terminée par la bénédiction des quatre points cardinaux de la ville. La Messe à l'Île-Rousse a été supprimée.



Le lundi 2 septembre, en milieu de matinée, l'abbé Mercury a été appelé d'urgence à San Antonino au chevet de M^{me} Marie-Antoinette Cesari, mère de Marie-Pierre Olhagaray. Très affaiblie, alitée depuis plusieurs semaines, la malade avait besoin d'être consolée et raffermie par la dernière Onction. Malgré la maladie d'Alzheimer, Marie-Antoinette qui a toujours été pieuse, a donné des signes qu'elle suivait les cérémonies et comprenait ce qui se passait. Elle s'est endormie dans le Seigneur quelques heures plus tard. Elle avait 75 ans. Requiescat in pace !



Dimanche 15 septembre, l'association A Crucetta s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire chez M. et Mme Hardy. Cette association culturelle a pour but de promouvoir ce qui est susceptible de préserver et raffermir les racines chrétiennes de la Corse. C'est elle qui tient la procure de la chapelle Notre-Dame de Lorette.

Par ailleurs, elle édite le site a-crucetta.fr où vous pouvez retrouver le présent bulletin. Les annonces mensuelles y paraissent à l'adresse : <https://a-crucetta.fr/messe-traditionnelle-corse/messe-mois-courant/>. Les livrets de Messe, les feuillets du jour et les prédications dominicales y seront bientôt disponibles. Le livret

de Messe fera l'objet d'une impression papier par un professionnel. Le *Catéchisme à la Maison* est en train d'être mis en ligne. Il s'accompagne d'aides pédagogiques dont la principale est la diffusion de deux modèles d'un poster destiné à recevoir les images des huit béatitudes. Il faut maintenant organiser la logistique pour la bonne mise en œuvre de ces projets. Merci aux membres pour leur dévouement et aux autres pour leur soutien spirituel et matériel (vous pouvez cliquer sur le bouton [Faire un don](#) à droite de la page du site pour laisser une participation financière) !



Lundi 16 septembre, l'abbé Mercury a célébré une Messe basse à Bastia à 18 h 00 avant de donner un cours de formation pour adultes. Le thème portait sur le surnaturel et la grâce médicinale. Après avoir étudié les conséquences du péché originel, il est important de comprendre que, sans l'aide de Dieu, l'homme ne peut plus se sauver. Ses propres forces sont incapables d'atteindre aux choses de Dieu. Il ne peut plus entrer

dans l'intimité divine, car son péché l'en empêche radicalement. C'est pourquoi Jésus a dit en toute vérité : « séparés de moi vous ne pouvez rien faire » (Jean 15, 5). La définition de la grâce tient compte de cette réalité. Le catéchisme enseigne que la grâce est un don surnaturel que Dieu nous accorde par pure bonté. Il n'y a donc aucune obligation de la part de Dieu de nous donner sa grâce. S'il le fait, c'est parce qu'il est, pour chacun d'entre nous, le Père bon par excellence. Notre desservant a insisté sur la gratuité du don divin, mais aussi sur le fait que ce don dépasse les forces de notre nature. Il est impossible pour l'homme d'atteindre Dieu par lui-même. L'épisode de la tour de Babel en Genèse 11 l'illustre bien. Dieu échappe à l'homme. Il est insaisissable. C'est la raison pour laquelle l'homme doit supplier le Seigneur de lui accorder sa grâce et, une fois celle-ci reçue au travers des sacrements, de la garder et de la développer comme le trésor précieux ou la perle rare.



Vendredi 20 septembre, l'équipe EDC s'est retrouvée chez son président autour du *bien commun*. Après la prière et le tour de table, Catherine Caubel a présenté ses réflexions sur le sujet. Elle a explicité la définition du bien commun en le distinguant soigneusement de l'intérêt général. Selon *Mater et Magistra* de Jean XXIII, le bien commun se réalise quand tous les acteurs d'une entreprise recherchent « l'ensemble des conditions sociales qui permettent et favorisent dans les hommes le développement intégral de leur personnalité ». La fin du bien commun est donc l'épanouissement de chacun. Mais ce bien passe par l'établissement de conditions sociales susceptibles de produire cet épanouissement. Cela signifie que la relation avec autrui est indispensable pour que l'homme atteigne à sa perfection. Le bien commun sert alors la perfection de chaque individu et l'important est de constituer des conditions sociales favorables à la réalisation



MON PETIT DOIGT M'A DIT

de ce but. Cependant, le bien commun n'est pas l'intérêt général. Ce dernier n'est que la somme des biens individuels, il ne prend pas en compte le perfectionnement intégral de chacun et de tous. Une comparaison permet de mieux saisir cette distinction. L'intérêt général, c'est l'ensemble des matériaux mis en tas sur un terrain ; le bien commun, c'est la maison une fois construite. La différence est dans la mise en ordre et l'agencement des matériaux de sorte que chacun d'entre eux gagne en dignité parce qu'il contribue à donner son cachet à l'édifice.



Mercredi 2 octobre, les catéchismes ont repris à Ajaccio, après la semaine de retraite sacerdotale de l'abbé Mercury au couvent de Marcassu. Cette année, les effectifs sont réduits : il n'y a que deux groupes, celui des petits pour la première communion et celui de persévérance pour la communion solennelle. Le *Catéchisme à la Maison* commence à être mis en ligne sur le site a-crucetta.fr. Les premières années seront bientôt disponibles avec des aides pédagogiques et des livrets explicatifs.



Le samedi 5 octobre, les deux équipes EDC de Bastia et d'Ajaccio ont organisé une récollection au couvent de Corbara en Balagne sur le thème de la vertu chrétienne. Une dizaine de personnes y étaient présentes. Notre desservant habituel a donné le premier entretien en fin de matinée et le dernier en fin d'après-midi, le Père Louis-Marie de la Communauté Saint-Jean le second en début d'après-midi.

L'abbé Mercury a commencé par définir la vertu : une inclination de nos facultés à accomplir le bien. C'est ainsi qu'on parle d'un honnête homme ou d'une femme modeste. Cela sert la vie d'ici-bas et la visée est limitée à l'horizon temporel.

La vertu chrétienne accomplit cette caractéristique de la vertu en général, à cette différence près que l'inclination en question a alors pour moteur la vie surnaturelle et pour finalité la vie éternelle. Elle suppose donc l'état de grâce, ce don habituel fait par Dieu à l'homme quand il vit hors du péché mortel.

L'enseignement de l'Eglise distingue deux sortes de vertus : les vertus théologales (foi, espérance, charité) et les vertus cardinales ou morales (prudence, force, justice et tempérance). Les premières n'ont pas été abordées dans cette session : elles ont Dieu seul pour objet principal, le prochain et soi-même n'étant considérés qu'au travers de Dieu ; les secondes ont pour objet propre le prochain et soi-même en vue de plaire à Dieu, et elles ont été étudiées particulièrement.

Les quatre vertus cardinales sont acquises par les efforts de chacun. Il faut se donner du mal pour les développer progressivement. Cela prend du temps et de l'énergie. C'est un peu comme quand il faut ramer, voire souquer ferme, pour atteindre un rivage convoité, celui qui borne le Royaume des Cieux. Pour nous faciliter cette tâche, Dieu



MON PETIT DOIGT M'A DIT

nous donne aussi les dons du Saint-Esprit. Il y en a sept qui viennent perfectionner les vertus : le conseil aide, soutient et affermit la prudence, le don de force la vertu de force, le don de piété la justice et le don de la crainte de Dieu la tempérance. L'effet des dons sur notre âme est le même que celui des voiles, dressées dans une embarcation, quand le vent souffle : la navigation est plus rapide, plus aisée et surtout moins fatigante.

Concrètement, les vertus et les dons déterminent l'orientation vers le bien de nos facultés intérieures. La tempérance, par exemple, est la vertu qui modère l'instinct de conservation et la passion de l'amour dans tout ce qui nous permet de survivre ; elle met aussi un frein à l'instinct de reproduction et à la même passion quand il s'agit de s'unir à autrui pour prolonger la race humaine. La vertu est donc cette action de l'intelligence et de la volonté qui conduisent nos facultés à s'exercer dans le juste milieu, sans désordre par défaut ou par excès.

Après ces considérations générales, le Père Louis-Marie a montré comment, dans l'entreprise, il est nécessaire de développer certaines vertus. Il a pris l'exemple de l'artisan qui accomplit un travail typiquement humain : d'une idée inspiratrice, il choisit une matière et, avec ses compétences et les moyens dont il dispose, il réalise son œuvre par l'efficacité de sa mise en œuvre. Ainsi, pour obtenir le résultat, il doit mesurer la faisabilité de son idée, faire des choix, prendre conseil, évaluer les risques, déterminer les moyens de réalisation et mettre réellement son chantier en train. Chacune de ces étapes suppose l'exercice de la vertu de prudence. L'artisan n'arrive pas d'un coup au résultat. Il faut de la persévérance pour avancer dans le temps et de la patience face aux imprévus, voire aux coups durs. C'est la vertu de force qui déploie toute l'énergie nécessaire à l'obtention du résultat, l'achèvement de l'œuvre. Elle maintient la régularité des efforts et assure la ténacité.

Le compte-rendu du troisième entretien paraîtra dans le prochain bulletin, mais vous pouvez déjà le lire sur le site a-crucetta.fr à la rubrique **Travailler : Au fil du temps**.



Pour joindre notre desservant sur l'île :

Par voie postale : P. Hervé Mercury, 8 Boulevard Sylvestre Marcaggi, Evêché CS 30306, 20181 Ajaccio Cedex 1.

Par téléphone : 06.08.18.15.64.

Par internet : contact.pretre@a-crucetta.fr.

Tout don pour le ministère est à adresser désormais à l'*Association culturelle Santu Lisandru Sauli*, 8 Bd Sylvestre Marcaggi, Evêché CS 30306, 20181 Ajaccio Cedex 1.

IBAN : FR26 3000 2028 1400 0007 1537 W20

BIC : CRLYFRPP

APOSTOLAT - NOVEMBRE 2019

	<u>Ajaccio</u>	<u>Île-Rousse / Bastia / Marcassu</u>
Vendredi 1^{er} : FÊTE DE TOUS LES SAINTS	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Samedi 2 : COMMÉMORATION DES DÉFUNTS	18 h 00 : Messe	8 h 00 : Messe Marcassu
Dimanche 3 : 21^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 4 : SAINT CHARLES BORROMÉE		8 h 00 : Messe Marcassu
Mercredi 6 : DE LA FÉRIE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 7 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 8 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Samedi 9 : DÉDICACE DU T. S. SAUVEUR	18 h 00 : Messe	
Dimanche 10 : 22^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 11 : SAINT MARTIN		18 h 15 : Messe Bastia / KT
Mardi 12 : SAINT MARTIN I^{ER}		7 h 30 : Messe Bastia
Mercredi 13 : SAINT DIDACE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 14 : SAINT JOSAPHAT	18 h 00 : Messe	
Vendredi 15 : SAINT ALBERT LE GRAND	18 h 00 : Messe	
Samedi 16: SAINTE GERTRUDE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 17 : 23^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 18 : DÉDICACE DE ST-PIERRE-ET-PAUL		8 h 00 : Messe Marcassu
Mercredi 20 : SAINT FÉLIX DE VALOIS	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 21 : PRÉSENTATION DE MARIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 22 : SAINTE CECILE	18 h 00 : Messe	
Samedi 23 : SAINT CLÉMENT I^{ER}	18 h 00 : Messe et Veillée pour la Vie	
Dimanche 24 : 24^{ÈME} DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 25 : SAINTE CATHERINE		18 h 15 : Messe Bastia
Mardi 26 : SAINT SYLVESTRE		7 h 30 : Messe Bastia
Mercredi 27 : DE LA FÉRIE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 28 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 29 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe 19 h 30 : Réunion EDC	
Samedi 30 : SAINT ANDRÉ	17 h 45 : Sant'Andria 18 h 00 : Messe	

APOSTOLAT - DECEMBRE 2018

	<u>Ajaccio</u>	<u>Île-Rousse / Bastia / Marcassu</u>
Dimanche 1^{er} : 1^{ER} DIMANCHE DE L'AVENT	10 h 00 : Messe et Salut	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 2 : SAINTE BIBIANE		8 h 00 : Messe Marcassu
Mercredi 4 : SAINT PIERRE CHRYSOLOGUE	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 5 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 6 : SAINT NICOLAS	18 h 00 : Messe	
Samedi 7 : SAINT AMBROISE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 8 : IMMACULÉE CONCEPTION	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 9: DE LA FÉRIE		18 h 15 : Messe Bastia / KT
Mardi 10 : DE LA FÉRIE		7 h 30 : Messe Bastia
Mercredi 11 : SAINT DAMASE 1^{ER}	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 12 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 13 : SAINTE LUCIE	18 h 00 : Messe	
Samedi 14 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Dimanche 15 : 3^{EME} DIMANCHE DE L'AVENT	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 16 : SAINT EUSÈBE		8 h 00 : Messe Marcassu
Mercredi 18 : QUATRE-TEMPS	KT / 18 h 00 : Messe	
Jeudi 19 : DE LA FÉRIE	18 h 00 : Messe	
Vendredi 20 : QUATRE-TEMPS	18 h 00 : Messe	
Samedi 21 : SAINT THOMAS	18 h 00 : Messe	
Dimanche 22 : 4^{EME} DIMANCHE DE L'AVENT	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 23 : DE LA FÉRIE		8 h 00 : Messe Marcassu
Mercredi 25 : NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR	00 h 00 : Messe Minuit 10 h 00 : Messe du jour	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Vendredi 27 : SAINT JEAN	18 h 00 : Messe	
Samedi 28 : SAINTS INNOCENTS	18 h 00 : Messe	
Dimanche 29 : DIMANCHE DANS L'OCTAVE	10 h 00 : Messe	17 h 30 : Messe Île-Rousse
Lundi 30 : DANS L'OCTAVE		18 h 15 : Messe Bastia / TSS
Mardi 31 : DANS L'OCTAVE (RIGRAZIAMENTU)	18 h 00 : Messe et Salut	7 h 30 : Messe Bastia

- Ajaccio : Chapelle Notre-Dame de Lorette, chemin de Loreto
- Île-Rousse : Chapelle Notre-Dame de la Miséricorde, dite « des moines »
- Bastia : Crypte Sainte-Bernadette sous l'église Notre-Dame de Lourdes